CONSEIL DE GESTION (au Grand Salon)

Procès-Verbal de la séance du 28/04/2023 à 14h

Enseignants présents : Sylvie Bepoix, Margareta Kastberg, Séverine Equoy-Hutin, Anne-Claire Raimond, Sophie Mariani-Rousset, Yvon Houssais, Jasmine Jacq, Manuel Borrego, Michel Savaric

Enseignants ayant donné procuration : Mohamed Embarki, Marie-Claude Charpentier, Paul Dietschy, Philippe Laplace, Sarah Carvallo, Romuald Jean-Dit-Panel

Personnels BIATSS présent : Catherine Aymonier, Marie-Pascale Behra, Sébastien Jacquot, Philippe Signoret, Gilles Vuidel,

Personnel BIATSS ayant donné procuration : Frédérique Baehr, Myriam Schoen, Martial Cavatz,

Étudiants présents : Mathéo Genet, Mathilde Lemercier

Étudiants ayant donné procuration : 0

Le quorum est atteint avec 20 membres sur 37.

Le premier point est abordé par **Pascal Ducournau** concernant le mouvement social et la situation à l'UFR SLHS. Il revient sur cet évènement lors du blocage de la fac de lettres, les choses étaient parfois compliquées à gérer. L'équipe de direction était présente pour faire face aux difficultés que cela a pu générer. Il y a eu parfois plusieurs demandes contradictoires, il a fallu parfois s'armer de patience et entrer dans de nombreuses phases de négociation. Pascal Ducournau salue le travail effectué par l'ensemble des assesseurs.

Une solution s'est esquissée avant les vacances, les étudiants ont accepté la levée des barrages en échange de leur laisser l'amphi Donzelot.

Pascal Ducournau pose la question concernant la remontée des modalités de contrôles des connaissances (MCC) et si toutes les modifications ont été collectées ?

Sylvie Bepoix répond qu'elle a dû tout reprendre et faire une synthèse qu'elle a envoyée aux scolarités.

Elle pense attendre que cela soit passé à la CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire).

Marie-Pascale Behra répond que les scolarités n'en ont pas forcément besoin, cela peut attendre que cela soit voter. Les conséquences concrètes sont nécessaires pour les scolarités.

Pascal Ducournau II ne peut plus y avoir de modifications de contrôle, il faut que les examens puissent se tenir la semaine prochaine. Cela n'a pas été une période facile avec de

nombreuses propositions contradictoires mais finalement la raison l'a emporté d'un côté comme de l'autre.

Michel Savaric tient à préciser que ce n'est pas la première fois qu'on a eu un mouvement social dans l'UFR. Celui-là a été pacifique et raisonnable, sans dégradation, sans violence comme il y a pu avoir dans des précédents mouvements. Il faut rendre justice à ce mouvement pour avoir été raisonnable et sympathique et qui n'a pas trop dérangé la direction.

Sylvie Bepoix souligne que des permanences obligatoires ont été demandées de la présidence ce qui a engendré une mobilisation intense de la part de la direction.

Pascal Ducournau Les étudiants ont été tout à fait responsables, il faut le souligner.

Marie-Pascale Behra constate que les étudiants ont pu percevoir le soutien, une tolérance d'un mouvement légitime. Le contact a été établi de manière plus évidente et soutenu par la direction. Il y a des leçons qui s'apprennent au fur et à mesure des mouvements. De plus, l'intervention très pertinente de Yohan Sahraoui à la dernière assemblée générale a fait en sorte que tout se passe bien pour les examens et cela a permis que chacun retombe sur ses pieds. L'intention de Yohan Sahraoui a été très juste et intéressante, merci à lui.

Pascal Ducournau souligne qu'il a fallu négocier avec la présidence et l'ensemble de la communauté universitaire en ce qui concerne aussi le règlement et les questions de sécurité (blocage des couloirs, bâtiments, accès pompier). Il a fallu faire face aussi à des articles infâmes de l'EST Républicain auxquels il a fallu répondre.

Marie-Pascale Behra tient à souligner que les personnels biatss se sont vraiment investis dans le dialogue du mouvement, ils se sont aussi investis concernant la sécurité au sein des bâtiments. Les collègues ont discuté avec les étudiants et ont participé au bon fonctionnement du mouvement. Tout le monde s'est sentie partie prenante de ce qu'il pouvait se passer. Cela nous a permis de retrouver un collectif de travail, un esprit qu'il faudrait consolider encore à l'avenir.

Pascal Ducournau Du côté des étudiants il n'y a pas eu de débordement, il y a eu des tensions qui ont été gérées de manière raisonnable. Les étudiants ont produit des numéros de littérature « Donzelot libéré » avec une production, une réflexion. Plusieurs étudiants dormaient sur place, il y a eu plusieurs jours avec des blocages. On a dû faire appel à un vigile face à des groupes qui voulaient s'infiltrer dans l'université pour répandre de la violence.

Le semestre devrait se terminer normalement.

Pascal Ducournau demande de rajouter à la discussion la campagne des postes Biatss.

Pascal Ducournau aborde le deuxième point concernant le financement sur fonds propres d'un demi-poste de professeur contractuel (Licence Infocom)

Pascal Ducournau Finalement ce n'est plus à l'ordre du jour. La présidence a décidé de le prendre en charge totalement et de le financer dans son entièreté.

Le troisième point est abordé par **Pascal Ducournau** sur la participation de l'UFR SLHS à l'expérimentation du portfolio numérique dans le cadre de l'approche par compétences. Des documents ont été envoyés en amont du conseil de gestion.

Pascal Ducournau explique qu'il s'agirait d'un document sur internet dont l'étudiant pourrait se servir lui-même pour faire le bilan de ses compétences acquises pendant sa formation et l'utiliser régulièrement pendant sa formation mais notamment lors de son entrée sur le marché du travail. Il s'agit d'un projet en lien avec le ministère du travail. L'arrêté Licence nous oblige de mettre en place une démarche d'approche par compétences mais on nous demande de mettre en place en plus le portfolio. On peut deviner que cette expérimentation est vouée à se généraliser. Pascal Ducournau pose la question : Comment voyez-vous l'utilisation de ce portfolio ? Est-ce qu'il faudra donner ces compétences aux étudiants qui les réclament ?

Sylvie Bepoix répond que les compétences validées ou non, les étudiants ne peuvent pas venir réclamer des compétences. Il s'agit de compétence en lien avec les formations.

Yvon Houssais déclare qu'il s'agit d'un copier-coller du compte rendu de compétence et que cela se transforme en livret d'évaluation bis.

Michel Savaric pose la question si cela n'est pas contraire aux principes de liberté académique ?

Pascal Ducournau salue la question et souligne que l'arrêté des licences ne mentionne pas la mise en place d'un portfolio. Faut-il saisir ou non cette opportunité de mettre en œuvre ce portfolio ?

Sylvie Bepoix pose la question concernant une personne chargée de mission portfolio. Elle souligne également que des collègues d'art du spectacle sont intéressés par cette expérimentation car pour eux cela a du sens.

Pascal Ducournau répond qu'on peut décider que l'UFR ne participe pas tout de suite à l'expérimentation.

Yohan Sahraoui signale que si on ne participe pas cela empêchera les collègues souhaitant la mettre la place de le faire.

Yvon Houssais précise que ce n'est pas pertinent pour toutes les formations comme en lettres par exemple.

Pascal Ducournau demande à ce qu'un vote soit fait pour savoir si l'UFR SLHS accepte que le portfolio numérique soit expérimenté à l'initiative des formations ?

Marie-Pascale Behra demande 5 minutes de suspension.

Suspension accordée, la séance reprend quelques minutes plus tard.

Pascal Ducournau insiste sur l'importance de prendre une décision.

Michel Savaric affirme que si les formations veulent le faire on ne pourra pas les en empêcher

Philippe Signoret relève le point 4 de la page 3 des documents joints envoyés par Pascal Ducournau en amont de la séance concernant la mise en place de ce dispositif et souligne qu'il ne sera pas judicieux de l'imposer à tout le monde car pour certains cela va rajouter des charges supplémentaires et il faut aussi les moyens de recruter des personnes.

Sophie Mariani-Rousset propose que chaque collègue volontaire puisse se saisir du dispositif sans que cela soit imposé.

Michel Savaric déclare que le conseil de gestion peut alerter.

Pascal Ducournau propose qu'on laisse la situation telle qu'elle en laissant la possibilité aux enseignants volontaires d'expérimenter ce dispositif. On prendra connaissance de l'évolution de celui-ci dans le temps.

Le 4^{ème} point est abordé par **Yohan Sahraoui** sur l'avancée de la problématique de rénovation du bâtiment N de l'Arsenal

Yohan Sahraoui On s'est retrouvé face à des inquiétudes des collègues de Canot lorsqu'elles ont vu les plans de l'Arsenal car ces plans ont fuité. Il y a plusieurs problèmes qui ont été constatés comme le manque d'espace pour les étudiants, un manque d'espace de travail pour les scolarités et l'équipe d'enseignants-chercheurs. Le système d'Open Space ne convient pas aux scolarités et aux enseignants-chercheurs car ce sont des pièces qui pourront aller jusqu'à douze personnes et cela n'est pas envisageable notamment pour la scolarité.

L'objectif a été de dégager des solutions alternatives en analysant d'abord les besoins de chacun. Le contact avec la DPI a révélé que le chantier est beaucoup trop avancé pour que des réaménagements puissent avoir lieu. Les contrats ont déjà été passés avec les entreprises et il y aurait des surcoûts en cas de modifications.

On s'est donc posé la question de comment améliorer à moindre coût ?

Un document a été rédigé à Sylvain Dousse. La DPI a été sollicitée pour réfléchir à l'équipement (prise, bureau, armoire). On comptabilise 18 postes de prévus pour un effectif de 35 personnes (psychologie). La scolarité SHS a fait remonter une demande au CSAE.

La prochaine commission CSAE sera l'occasion d'échanger sur ces problèmes et une réunion de concertation s'est tenue hier avec la DPI, le rectorat, la scolarité et Sylvain Dousse. Ce qui en ressort : les choses n'ont pas été faites dans l'ordre, ils ont apprécié les propositions des solutions formulées. En conclusion, la plupart des points ont été entendus avec des propositions qui pourront être faites. La plupart des problèmes pourront être résolus, une réponse doit être validée par le rectorat.

La prochaine étape sera le 12 mai lors de la Commission CSAE et la réponse du rectorat qui devrait arriver fin mai.

Les points de blocages viennent d'une incompréhension concernant les rôles de chacun car c'est le rectorat qui a la maîtrise d'ouvrage car la DPI et la présidence leur ont délégué ce projet ce qui explique les délais assez longs.

Pascal Ducournau remercie Yohan Sahraoui pour ce point complet et tient à donner une autre information. Pendant cette période de rénovation où nous avons été relogés sur le site de Canot, certains étudiants étaient particulièrement revendicatifs durant la mobilisation qui nous a touchée récemment. Les étudiants ont souligné les mauvaises conditions de travail, le manque d'un espace dédié aux étudiants, d'une machine à café etc. On a obtenu l'accord oral de la part de présidence pour mettre un espace préau en extérieur pour permettre aux étudiants d'avoir leur espace dédié.

Yohan Sahraoui reprend les termes car ce n'est pas un accord oral mais une demande de la présidence que l'on réponde à l'Appel à projet CVEC pour obtenir cet espace. Des échanges ont commencé et une partie du financement doit être trouvée pour compléter. L'appel à projet devrait se tenir de juin à septembre pour faire la demande.

Le 5^{ème} point est abordé concernant le fonctionnement du Service Technique.

Pascal Ducournau Pour faire suite à ce point qui a déjà été abordé lors du précédent conseil de gestion une série d'entretien individuel a été engagé avec l'ensemble des membres du service. On n'a pas pu aller encore jusqu'au bout des investigations et il y a encore des éléments à compléter. Des modifications dans l'organisation du travail sont intervenues notamment dans la montée en responsabilité de Bruce Godebert qui a un maintenant un agent sous sa responsabilité dont il assure l'évaluation. Cette évaluation est donc en cours et pour nous prononcer nous avons besoin d'éléments complémentaires.

Pascal Ducournau propose de faire le point sur la campagne Biatss

Pascal Ducournau Nous avons reçu un accord oral avec la présidence concernant la récupération d'un poste d'agent de ménage et d'entretien. La présidence accepte de nous le redonner et elle accepte aussi un rehaussement de catégorie d'emploi pour recruter un électricien en catégorie A.

Nadège Chèvre fait une lecture du tableau récapitulatif du mouvement interne qui doit être retourné demain matin.

- Concernant le poste de chargée de communication à l'UFR SLHS occupé par Maëlys Neubrand, il a été proposé un renouvellement pour l'année 2024.
- Le poste Josserand Thiebaud : poste laissé par Nina qui doit revenir le 11 septembre
- Poste de Cedric Letombre : renouvellement 14/11/23
- Opérateur logistique entretien des locaux et service technique
- Une campagne d'emploi sera faite en décembre pour que Bruce Godebert puisse se présenter au concours afin d'obtenir ce poste de catégorie A
- Une demande de catégorie B pour le poste d'électricien occupé par Ali
- Une décision doit être prise concernant la cdisation de Hicham

Yohan Sahraoui pose la question de l'encadrement d'Hicham, le fait qu'il doit être suivi et contrôlé.

Nadège Chèvre La mise en place de l'évaluation d'Hicham et de la montée en compétence du service technique avec un nombre plus élevé de catégorie A permettra d'une part une évolution concernant l'organisation du travail au sein du service technique.

- Concernant Poste de Thomas Hagmann le contrat ne sera pas renouvelé notamment à la demande de Thomas. Le poste est vacant.
- Poste de Dominique Etienne qui part à la retraite il sera donc en mouvement interne.
- Poste de Cécile Adami susceptible d'être vacant
- Poste de Salzard sera en mouvement interne en 2023 et proposé aux concours externes en 2024.
- Poste de Nassim Bouatil : son contrat se termine le 1^{er} septembre 2023, une demande a été faite de mise en concours externe sur la campagne 2023 Un entretien téléphonique doit avoir lieu avec la DRH de l'université pour échanger sur ce sujet.
- Poste mi-temps d'ELLIAD : le poste a été pourvu

Pascal Ducournau demande s'il y a une quelconque opposition concernant la remontée de ce tableau ?

Aucune opposition. 9 abstentions. Tableau adopté.

Point n°6 abordé : prise en charge annoncée par les collegias des campagnes ITRF en lien avec la recherche

Pascal Ducournau souligne que les personnels biatss n'y sont pas représentés, cela ne respecte pas le prince de paritalisme. Pour le moment il s'agit des postes dédiés à la recherche, est-ce que cela va concerner d'autres types de poste ? Est-ce qu'il faut doubler une décision par une mention du conseil de gestion ?

Philippe Signoret répond que le périmètre n'est pas défini donc la question sera posée au CSAE

Marie-Pascale Behra On va arriver à un blocage des statuts, il n'y a plus de sens.

Pascal Ducournau souligne que les étudiants devraient aussi pouvoir siéger dans les collégias, il y a une problématique de représentation de l'ensemble des personnels, usagers au sein des collégias. La décision d'une motion sera votée plus tard quand il y aura une meilleure compréhension du système.

Le point n°7 est abordé sur l'ouverture estivale de l'UFR SLHS

Pascal Ducournau indique que le CLA souhaite à nouveau venir dans l'UFR SLHS pour l'université d'été. La fac sera donc ouverte avec le personnel nécessaire l'ouverture et à la fermeture tout au long de l'été y compris lors de la fermeture administrative. Une confirmation du CLA est attendue.

A titre informatif une contribution financière est donnée par le CLA et l'ouverture de la fac de lettres permet à l'ensemble des collègues d'organiser leurs congés d'été plus facilement sans qu'une fermeture leur soit imposée. Il y aura des aménagements géographiques à faire sur cette période pour des mesures de sécurité avec un regroupement sur le site Megevand. Il faudra veiller à la problématique des travailleurs isolés. En attendant une convention doit être établie avec le CLA.

Marie-Pascale Behra tient à souligner qu'un référent de catégorie A doit être présent sur les périodes pour lesquelles il s'est engagé de rester et ne doit pas changer. La situation de l'année dernière ne doit pas se reproduire. Les engagements doivent être respectés.

Questions diverses

Yohan Sahraoui pose une question sur la signalétique covid, faut-il la garder ? Il y a actuellement un groupe de travail moyen et patrimoine qui souhaite effectuer des changements sur la signalétique générale des bâtiments de l'UFR SLHS.

Pascal Ducournau souhaite que l'on vérifie les mesures qui sont applicables et propose de faire un point ensemble pour décider du devenir du matériel qui a été mis en place pendant la crise sanitaire.

Le prochain conseil de gestion aura lieu le vendredi 23 juin à 9h30

Fin du conseil, 16h35